

LES GARANTIES POUR LE PROPRIÉTAIRE

- Un service entièrement gratuit ;
- Présélection des candidats locataires correspondant à un profil de logement durable. Ensuite, le propriétaire choisit son locataire ;
- Accompagnement du propriétaire et du locataire dans les démarches administratives liées à la prise de location (bail, état des lieux...);
- Un suivi locatif de qualité et des visites régulières du logement ;
- Une personne de contact, intermédiaire entre le propriétaire et le locataire.



Votre contact pour plus d'informations

Arnaud Hublart

0470/21.52.09

064/88.51.91

arnaud.hublart@rsull.be

Le Relais Social Urbain de La Louvière
Place de la Concorde 15
7100 La Louvière

Tel : 064/88.51.89



LA LOUVIÈRE
Maison de la Concorde de tout



RELAIS SOCIAL URBAIN
DE LA LOUVIÈRE



CAPTEUR LOGEMENT

Editeur responsable :
Dominique DEBELLE - Coordinateur général

PRÉSENTATION DU PROJET

Le rôle du capteur de logement est de trouver un locataire correspondant au mieux au profil de votre logement.

L'objectif du projet « Capteur logement » est d'aider les personnes en difficultés momentanées en matière de logement en leur permettant de se reloger.

Nous mettons un point d'honneur à éduquer les locataires, à prendre soin du bien loué afin de le tenir en bons locataires.

Le but final étant le maintien durable du locataire dans le bien.

PARTENAIRES

Il s'agit des institutions qui seront amenées à proposer des candidats locataires :

- Le CPAS ;
- La Ville (service Insalubrité et service Logement) ;
- L'A.I.S. Logicentre ;
- L'Abri de nuit - « Le Tremplin » ;
- Le Centre de jour - « L'Etape » ;
- La Maison d'Accueil « L'Abri » ;
- Le Refuge pour femmes victimes de violences ;
- Les hôpitaux de Jolimont et Tivoli.

ACCOMPAGNEMENT DU LOCATAIRE

Afin que le locataire se sente pleinement engagé dans le projet, une Charte de vie lui sera proposé. Il devra y adhérer pour participer au projet.

De manière générale, l'accompagnement du locataire est axé sur la « pédagogie de l'habiter » visant :

- *La régularité du paiement du loyer (ordre permanent, hiérarchie des priorités, ...)* ;
- *L'utilisation adéquate du logement (entretien, nettoyage, ...)* ;
- *Le respect de l'environnement humain et physique.*

DEPUIS 2015



167 logements attribués ;



273 personnes ont été relogées grâce à ce projet, dont 85 enfants ;

Le capteur logement sert de médiateur entre le locataire, le propriétaire et les travailleurs sociaux tout au long de la durée d'occupation du logement. Cela signifie que le locataire est accompagné durant toutes les phases de la location.



100 PROPRIÉTAIRES
NOUS ONT DÉJÀ FAIT CONFIANCE
DEPUIS 2015